

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

FONDS D'AIDE ET DE RELANCE RÉGIONALE (FARR) 8,4 M\$ MAINTENANT DISPONIBLES POUR LES PME DU BAS-SAINT-LAURENT

Bas-Saint-Laurent, le 10 juin 2020 – La pandémie de la COVID-19 touche plusieurs entreprises. Les entrepreneurs ont plus que jamais besoin de soutien pour passer à travers cette période extrêmement difficile et planifier leur relance. Les SADC de la Matapédia, de la Mitis, de la Neigette, de la région de Matane, de Témiscouata, des Basques, du Kamouraska et de la MRC de Rivière-du-Loup, reçoivent 8,4 M\$ de Développement économique Canada pour les régions du Québec (DEC) dans le cadre du Fonds d'aide et de relance régionale (FARR). Cette contribution financière permettra d'aider les entreprises qui n'ont pu, jusqu'à maintenant, bénéficier de l'appui du gouvernement fédéral. Chaque SADC recevra donc un montant de 1 059 701 \$.

Les entrepreneurs sont invités à faire une demande auprès de leur SADC ou CAE. Pour vérifier leur admissibilité au FARR et trouver leur SADC ou CAE régional : sadc-cae.ca

PLUS QUE DU FINANCEMENT

L'aide octroyée par les SADC et CAE peut se faire sous forme de fonds de roulement pouvant aller jusqu'à 40 000 \$ ou encore sous forme de contribution financière non remboursable pour des besoins d'aide technique comme des expertises spécialisées dans des domaines primordiaux actuellement chez nos clientèles comme l'adaptation aux mesures sanitaires, le développement de plan financier de continuité pour préparer l'avenir ou encore l'adoption des technologies pour le commerce en ligne.

Les SADC ou CAE pourront aussi réaliser ou collaborer à des initiatives de développement économique local comme des formations aux entreprises, la promotion d'achat local, des opérations de revitalisation de centres-villes et des campagnes publicitaires.

CITATIONS

« Les SADC et CAE ont la capacité et l'expertise pour fournir rapidement, aux entreprises et aux collectivités de leur région, l'aide financière dont ils ont grandement besoin en cette période de crise sans précédent. Le FARR est une solution concrète et je remercie très sincèrement l'honorable Mélanie Joly, ainsi que Madame Brière, pour leur écoute et leur contribution dans la mise en place de cette mesure. Je salue aussi le dévouement et la créativité dont les entrepreneurs de notre région font preuve pour faire face à cette crise. Le FARR est un appui de plus pour permettre aux entreprises de demeurer opérationnelles » souligne *Vallier Daigle, président de la SADC de Témiscouata et représentant du Bas-Saint-Laurent au conseil d'administration du Réseau des SADC et CAE.*

« Afin de livrer le Fonds d'aide et de relance régionale, Développement économique Canada pour les régions du Québec peut compter sur la collaboration des SADC et des CAE dont les services de proximité, l'expertise et le dynamisme permettront d'aider les entrepreneurs à relever les défis liés à la COVID-19. Ensemble, nous passerons à travers cette période difficile; retroussons nos manches pour relancer l'économie de nos régions! » mentionne l'honorable Mélanie Joly, députée d'Ahuntsic-Cartierville, ministre du Développement économique et des Langues officielles et ministre responsable de DEC.

« Les PME fournissent de bons emplois à des milliers de travailleurs partout au Québec. Nous devons nous assurer dès maintenant que les entrepreneurs disposent des ressources dont ils ont besoin pour pouvoir poursuivre leurs activités. Les SADC et les CAE sont les mieux placés pour offrir ce soutien, car ils travaillent chaque jour en étroite collaboration avec les collectivités du Québec et connaissent bien les réalités locales diverses » précise à son tour madame Élisabeth Brière, députée de Sherbrooke et secrétaire parlementaire de la ministre du Développement économique et des Langues officielles (Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec).

FAITS EN BREF

- Le FARR totalise une enveloppe de 211 M\$ au Québec et est mis en œuvre en collaboration avec DEC, dont 71,3 M\$ sont dédiés aux 67 SADC et CAE.
- Les 67 SADC (Sociétés d'aide au développement des collectivités) et CAE (Centres d'aide aux entreprises) travaillent depuis près de 40 ans au développement économique de leur collectivité. Le [Réseau des SADC et CAE](#) compte 1 400 professionnels et bénévoles qui soutiennent et financent chaque année plus de 10 000 entrepreneurs et projets de développement économique local. Les SADC et les CAE offrent aux entrepreneurs un accompagnement personnalisé et soutenu et des produits de financement souples et adaptés à leurs besoins.
- DEC est un partenaire fédéral clé du développement économique régional au Québec. Par l'entremise du [Programme de développement des collectivités](#), DEC soutient financièrement le Réseau des SADC et CAE, les 57 SADC, situées dans les régions rurales désignées et les 10 CAE, situés dans des zones périurbaines.

-30-

Renseignements :

Vallier Daigle
Président de la SADC de Témiscouata
Vice-président du Réseau des SADC et CAE
Tél. : 1 (418) 854-3813 ou 1 (581) 337-0846

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'impact du FARR-PDC dans chaque MRC du Bas-Saint-Laurent contacter la direction générale de votre SADC locale.